
ASSOCIATION INTERLOGEMENT

Siège Social : 105 Boulevard Chanzy
93100 - MONTREUIL

N° SIRET 381627280 00021
APE 8899 B

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**SUR LES COMPTES ANNUELS ARRÊTÉS AU 31/12/2011
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2011**



JÉGARD

LÉO JÉGARD & ASSOCIÉS

EXPERTISE COMPTABLE, AUDIT ET CONSEIL

23, RUE DU CLOS D'ORLÉANS
94120 FONTENAY-SOUS-BOIS

TÉL. : 01 48 73 69 91 - FAX. : 01 48 75 40 43
bienvenue@jegard.com - www.jegard.com

ASSOCIATION INTERLOGEMENT
Adresse du siège : 105 Boulevard CHANZY
93100 MONTREUIL
SIRET : 381 627 280 00021
APE : 8899 B

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2011
EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2011

Aux Membres de l'Assemblée Générale,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de L'ASSOCIATION INTERLOGEMENT tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration le 3 Mai 2012. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes. Ils sont la sommation de l'ensemble des opérations de vos services.

- Le bilan se totalise à 3.638.311 € et fait ressortir un déficit de -72.695 €.
- Le compte de résultat se totalise en charges à 5.548.149 € et en produits à 5.539.201 €, avant report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (fonds dédiés) pour 561.548 € et engagements à réaliser pour 625.295 €.

1- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus :

Nous attirons votre attention sur :

- Le paragraphe « événements marquants de l'exercice » de l'annexe, mentionnant notamment la fusion avec AIS 93
- Le paragraphe d) des règles et méthodes comptables de l'annexe, sur les créances et les dépréciations comptabilisées
- Le paragraphe f) des règles et méthodes comptables de l'annexe, sur les provisions existant au passif du bilan

2 - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'art L 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons été conduits à examiner les modalités d'attribution des subventions et de leur prise en compte dans le compte de résultat.

Nous avons obtenu les éléments externes probants justifiant que les sommes portées au compte de résultat sur l'exercice correspondaient aux sommes reçues par l'association au titre de l'exercice.

Nous avons également été conduits à examiner la correcte reprise des comptes de l'ex-AIS93 dans les comptes d'Interlogement 93 au 01/01/2011.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux Membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 14 Mai 2012.

Le Commissaire aux Comptes

Léo JEGARD & ASSOCIES

Franck NACCACHE
Commissaire aux Comptes

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over the printed name and title of Franck Naccache. The signature is fluid and cursive, extending from the top right towards the bottom left.

COMPTES ANNUELS

		PASSIF (avant répartition)	Exercice N clos le 31/12/2011	Exercice N clos le 31/12/2010
FONDS ASSOCIATIFS (*)	Fonds propres			
	Fonds associatifs sans droit de reprise		16 179	16 179
	Ecarts de réévaluation			
	Réserves		50 336	5 336
	Report à nouveau		-55 573	29 722
	Résultat de l'exercice		-72 695	-88 647
	Autres fonds associatifs			
	Fonds associatifs avec droit de reprise :			
	- Apports			
	- Legs et donations			
	- Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
	Ecarts de réévaluation			
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		1 112 482	1 140 031
	Provisions réglementées			
	Droit des propriétaires (commodat)			
	TOTAL I		1 050 729	1 102 622
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		12 162	56 776
	Provisions pour charges			80 000
FONDS DEDIES	Fonds dédiés :			
	- Sur subventions de fonctionnement		648 460	263 593
	- Sur autres ressources			
	TOTAL II		660 622	400 369
DETTES (1) (d)	Emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)		935 646	610 198
	Emprunts et dettes financières divers		47 220	18 972
	Avances et acomptes reçus sur commande en cours			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		282 408	228 684
	Dettes fiscales et sociales		499 442	445 900
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes		162 244	34 483
COMPTES DE REGULARISATION N	Produits constatés d'avance			
	TOTAL III		1 926 960	1 338 237
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)		3 638 311	2 841 227
	(1) Droit à plus d'un an			
	Dont à moins d'un an			
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque			
	ENGAGEMENTS DONNES			
	Legs net à réaliser :			
	- acceptés par les organes statutairement compétents			
	- autorisés par l'organisme de tutelle			
	Dons en nature restant à vendre			

COMPTE DE RESULTAT (en Euros)

	Exercice N 2011	Exercice N 2010
Ventes de marchandises		
Prestations de services facturées		
- Prix de journée		
- Dotation Globale		
- Autres	1 227 173	694 358
Subventions d'exploitation	4 060 506	2 681 458
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	173 815	67 351
Cotisations	43 882	37 162
Autres produits (hors cotisations)	4 561	15 300
TOTAL I	5 509 937	3 495 628
Charges d'exploitation (ou charges courantes non financières)		
Achats de marchandises		
Variations des stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations des stocks		
Autres achats & charges externes	2 328 133	971 801
Impôts, taxes et versements assimilés	240 727	217 790
Salaires et traitements	1 770 680	1 637 972
Charges sociales	880 815	851 982
Dotation aux amortissements et aux provisions		
Sur immobilisations : dotation aux amortissements	108 097	89 998
Sur immobilisations : dotation aux provisions		
Sur actif circulant : dotation aux provisions	127 247	21 133
Pour risques et charges : dotation aux provisions	386	86 736
Autres charges	633	13 875
TOTAL II	5 456 717	3 891 286
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	53 220	-395 658
Quotes parts de résultat sur opérations faites en commun		
Excédent ou déficit transféré III		
Déficit ou excédent transféré IV		
* Y compris		
- redevances de crédit-bail mobilier		
- redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Droit produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		

COMPTE DE RESULTAT (en €uros)

	Exercice N 2011	Exercice N 2010
Produits financiers :		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	12	12
Reprise sur provisions et transferts de charges	96	
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	1 655	
TOTAL III	1 764	12
Charges financières :		
Dotations aux amortissements et aux provisions	0	0
Intérêts et charges assimilées	22 446	12 863
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	22 446	12 863
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-20 682	-12 850
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV)	32 538	-408 508
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	-49	19 635
Sur opérations en capital	0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Quote-part des subventions virée au résultat	27 549	27 549
TOTAL V	27 500	47 184
Charges exceptionnelles :		
Sur opérations de gestion	58 724	59 710
Sur opérations en capital	10 263	0
Dotation aux amortissements et provisions	0	0
TOTAL VI	68 986	59 710
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-41 486	-12 526
Impôt sur les sociétés (IX)		
Total des produits (I+III+V)	5 539 201	3 542 824
Total des charges (II+IV+VI)	5 548 149	3 963 858
SOLDE INTERMEDIAIRE	-8 948	-421 034
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	561 548	595 980
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	625 295	263 593
Excédent ou déficit	-72 695	-88 647
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total		
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
Total		

**Association
INTERLOGEMENT 93
30 bld de Chanzy
93100 MONTREUIL**

ANNEXE

aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011, caractérisés par les données suivantes :

- total du bilan :	3 638 311 €
- total du compte de résultat	-6 173 444 €
- résultat de l'exercice :	- 72 695 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels établis en date du 3 mai 2012 par le Conseil d'Administration de l'Association.

Note n° 1	Règles et méthodes comptables
Note n° 2	Tableau des immobilisations
Note n° 3	Tableau des amortissements
Note n° 4	Tableau des provisions et réserves
Note n° 5	État des créances
Note n° 6	État des dettes
Note n° 7	Tableau de variation des fonds associatifs
Note n° 8	Tableau de suivi des fonds dédiés
Note n° 9	Engagements financiers
Note n° 10	Dettes garanties par des sûretés réelles
Note n° 11	Engagement hors bilan

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

En date du 1^{er} janvier 2011, l'association INTERLOGEMENT 93 a procédé à la fusion absorption de l'association AIS 93 en charge de la gestion des dispositifs Solibail et PEX. Cette fusion a de nombreuses incidences sur les comptes de l'exercice. Les tableaux de l'annexe comptable font ressortir les sommes issues de la fusion dans des colonnes séparées pour une meilleure compréhension des comptes. En terme budgétaire, les produits provenant de l'activité Solibail issue de l'AIS 93 représente un montant de 1 135 K€.

En parallèle, les activités de l'association INTERLOGEMENT 93 ont également évoluées :

- l'association a poursuivi sa politique de désengagement de la gestion immobilière décidée en 2009 et rendus à d'autres gestionnaires la Villa des Jardins en avril 2011 et la résidence Résidetape en décembre 2011
- le dispositif d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL) a été mis en place au cours de l'exercice
- le dispositif SIAO démarré en 2010 s'est déployé en 2011 en partenariat avec d'autres associations du Réseau

Ces évènements expliquent des variations significatives des charges et des produits entres les exercices 2010 et 2011 et le fait que les comptes annuels 2011 soient peu comparables à ceux de 2010.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

1- Principes comptables

- a) Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices

- b) L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.
- c) La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice.
- d) Il a été fait application des dispositions particulières résultant :
 - ★ du règlement n° 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ;

2- Les principales méthodes utilisées ont été les suivantes :

a) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées de logiciels, amortis sur une durée de 3 ans en mode linéaire, voire en totalité sur l'exercice pour certains logiciels.

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

L'application des règlements CRC 02-10 relatif à l'amortissement des actifs et CRC 04-06 relatif à la définition, l'évaluation et la comptabilisation des actifs au 1^{er} janvier 2005, ont eu pour conséquence :

- de décomposer les deux bâtiments de la rue de Chanzy en composants conformément aux préconisations de l'Avis n°2004-11 du 23 juin 2004 relatif aux modalités d'application de la comptabilisation par composants et dans les organismes de logement social.
- d'amortir les différents composants sur une durée d'utilisation propre à chacun d'eux, soit de modifier de façon prospective les dotations aux amortissements, sachant que le rythme de reprise des subventions d'investissement a été également modifié. En particulier les durées d'amortissement des immeubles ont été ramenées de 99 à 60 ans.
- de reclasser l'actif immobilier la « villa des jardins » situé à Le Raincy pour ramener la valeur nette comptable de cet investissement à la valeur probable de revente estimée à la date de clôture de l'exercice. La partie non encore cédée du bâtiment est inscrite pour 105 K€ à l'actif au 31 décembre 2011.

Les amortissements pour dépréciation ont été pratiqués suivant le mode linéaire en fonction de leur durée normale d'utilisation :

<i>Construction</i>	<i>10 & 99 ans</i>
<i>Agencements, aménagement de constructions *</i>	<i>3 à 10 ans</i>
	<i>20 & 99 ans</i>
<i>Installations techniques, matériels et outillages</i>	<i>5 ans</i>
<i>Installations générales diverses</i>	<i>5 à 10 ans</i>
<i>Matériel de transport</i>	<i>3 ans</i>
<i>Matériel de bureau et informatique *</i>	<i>3 ans</i>
<i>Mobilier</i>	<i>3 & 10 ans</i>

c) Stocks

Néant

d) Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable ou lorsqu'il existe un risque de non encaissement avéré.

En particulier, à la fin de l'exercice 2011 les créances détenues sur des locataires des résidences rendues aux propriétaires en 2011 et restées impayées à la date d'arrêté des comptes ont fait l'objet de provision à 100 %.

e) Fonds dédiés

Les financements reçus au cours de l'exercice et non utilisés conformément à leur objet sont reportés sur l'exercice suivant via l'utilisation des comptes de fonds dédiés. L'utilisation des fonds donne lieu à une reprise de fonds dédiés qui permet de couvrir les charges engagées pour réaliser l'action.

f) Provisions pour risques et charges

Les provisions sont constituées lorsque des risques inhérents à l'activité ont été identifiés à la clôture de l'exercice. Les provisions concernent :

- une évaluation des indemnités de retraites du personnel de plus de plus de 50 ans de l'association. Au 31 décembre 2011, sur la base de la convention collective, les droits à indemnités de fin de carrières des personnes de plus de 50 ans comptabilisés au passif du bilan est de 12 162€

La provision pour travaux à effectuer dans les résidences sociales dans le cadre d'une politique de remise en état constituée en 2010 pour 80 000 € a fait l'objet d'une reprise à 100%, d'une part parce que les travaux ont été réalisés (à hauteur de 57 000 €) et d'autre part parce que la résidence Résidétape a été rendue au bailleur Résideo.

g) Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement représentent les sommes versées au titre du compte épargne temps des salariés. Au 31 décembre 2011 le relevé de compte de titre laisse apparaître une plus value latente de 154 €.

En contrepartie, la dette envers les salariés est comptabilisée au passif pour un total de 41 142 €.

h) Compte Epargne Temps

Ce compte est constitué de divers types de congés et de repos épargnés par les salariés intéressés. La situation globale du compte Entreprise mentionne 1501.50 heures épargnées au 31 décembre 2011.

3- Changement de méthode – dérogation aux principes comptables

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

4- Rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants

Conformément à l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 sur le volontariat associatif, nous vous informons que les trois plus hauts cadres dirigeants sont bénévoles et ne perçoivent aucune rémunération.

NOTES SUR LE BILAN

Note n° 2 TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS	Valeur brute en début d'exercice	Acquisitions fusion AIS93	Acquisitions	Sorties d'actif	Virement poste à poste	Valeur brute en fin d'exercice
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>						
Frais d'établissement						0
Autres immobilisations incorporelles	23 163	944	2 691	0	0	26 798
Avances et acomptes, en-cours						0
TOTAL (I)	23 163	944	2 691	0	0	26 798
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>						
Terrains	174 554,12				0	174 554
Constructions	1 887 120,97	0	0	0	0	1 887 121
Constructions, Installations générales	0,00	0	0	0	0	0
Installations techniques, matériel & outillage	378 726,00	840	0	90 651	0	288 915
Installations générales, aménagements divers	53 852,00	91 632	35 153	0		180 637
Matériel de transport	9 604,29					9 604
Matériel de bureau et informatique	77 393,00	18 600	15 833	0		111 826
Mobilier	14 824,00	3 406	5 463			23 693
Autres						0
Immobilisations corporelles en cours	0			0	0	0
Avances et acomptes						0
TOTAL (II)	2 596 074	114 477	56 450	90 651	0	2 676 350
<u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u>						
Autres participations	0	16	0	0	0	16
Autres titres immobilisés	610	0	0	0	0	610
Prêts	0	0	0	0		0
Autres immobilisations financières	17 063	85 036	32 388	3 092	0	131 395
TOTAL (III)	17 673	85 052	32 388	3 092	0	132 021
TOTAL (I+II+III)	2 636 909	200 473	91 529	93 743	0	2 835 170

Note n° 3 TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS	Valeur brute en début d'exercice IL93	Valeur brute en début d'exercice AIS93	Dotations	Reprises	Virement poste à poste	Valeur brute en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement						
Autres immobilisations incorporelles	19 605	944	2 503			23 052
Avances et acomptes, en-cours						
TOTAL (I)	19 605	944	2 503			23 052
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains						
Constructions	299 535		40 972			340 507
Constructions, Installations générales						
Installations techniques, matériel & outillage	283 012	840	21 828	80 389		225 291
Installations générales, aménagements divers	37 946	13 136	22 498			73 580
Matériel de transport	9 604					9 604
Matériel de bureau et informatique	57 184	8 752	18 074			84 009
Mobilier	8 671	3 406	2 222			14 299
Autres						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL (II)	695 952	26 134	105 594	80 389		747 291
TOTAL (I+II)	715 557	27 078	108 097	80 389		770 344

Note n° 4 TABLEAU DES PROVISIONS ET RESERVES

NATURE DES PROVISIONS ET DES RESERVES	Montant en début d'exercice IL93	Montant en début exercice AIS	Affectation de résultat	Dotation exercice	Reprise exercice	Reclassemen	Montant en fin d'exercice
RESERVES							
Statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementaires :							
- investissement							
- compensation							
- trésorerie	5 336						5 336
Autres réserves		45 000					45 000
PROVISIONS REGLEMENTEES							
Réserve de trésorerie							
Amortissements dérogatoires							
Différence sur réalisations d'éléments d'actif							
TOTAL (I)	5 336	45 000					50 336
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES							
Provisions pour litiges	45 000				45 000		
Autres provisions pour risques							
Provisions pour amendes et pénalités							
Provisions pour pensions	11 776			386			12 162
Provisions pour rémunération des personnes handicapées (CAT)							
Provisions p. renouvellement immobilisations(1)							
Provisions pour trav. Residences	80 000				80 000		
Autres provisions pour charges		48 815			48 815		
TOTAL (II)	136 776	48 815		386	173 815		12 162,00
PROVISIONS POUR DEPRECIATION							
Sur immobilisations :							
- incorporelles							
- corporelles							
- financières							
Sur stocks et en cours							
Sur comptes clients	97 827	4 768		73 167			175 762
Autres provisions pour dépréciation /créances	48 123			54 080			102 203
Provisions pour dépréciation / VMP	96				96		
TOTAL (III)	146 046	4 768		127 247	96		277 965
TOTAL GENERAL (I+II+III)	288 158	98 583		127 633	173 911		340 463
Dont dotations et reprises :							
- d'exploitation				127 633	173 911		
- financières							
- exceptionnelles							

Note n° 5 ETAT DES CREANCES

CREANCES		MONTANT BRUT IL93	MONTANT BRUT AIS93	DEGRE DE LIQUIDITE DE L'ACTIF	
				à un an au plus	à plus d'un an
De l'actif immobilisé	Prêts (1)				
	Autres immobilisations financières	131 394			131 394
De l'actif circulant	Dotation Globale				
	Prix de Journée				
	Usagers et comptes rattachés	196 772		196 772	
	Clients douteux et litigieux	230 765			230 765
	Autres créances clients	32 577		32 577	
	Autres créances	84 945		84 945	
	Charges constatées d'avance	30 660		30 660	
		707 113		344 954	362 159
	(1) Montant : - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice				

Note n° 6 ETAT DES DETTES

DETTES	MONTANT BRUT IL93	MONTANT BRUT AIS 93	à un an au plus	à plus d'un an et moins 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	935 646		419 374	177 680	338 592
Emprunts et dettes financières divers (1)	47 220		47 220		
Fournisseurs et comptes rattachés	282 408		282 408		
Dettes fiscales et sociales	499 442		499 442		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	162 244		162 244		
Produits constatés d'avance					
TOTAL	1 926 960		1 410 688	177 680	338 592
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice	42 128				

Note n° 7 TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

LIBELLE	Solde au début de l'exercice IL93	Solde au début de l'exercice AIS 93	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
	A	A	B	C	D= A+B-C
Fonds associatifs sans droit de reprise	16 179	0			16 179
Réserves	5 336	45 000			50 336
Report à nouveau	29 722	3 351		-88 646	-55 573
Fonds associatifs avec droit de reprise	0	0			0
Ecart de réévaluation	0	0			0
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	1 140 031			27 549	1 112 482
Provisions réglementées	0	0			0
Droits des propriétaires (commodat)	0	0			0
Résultat comptable de l'exercice	-88 647		-72 695	88 647	-72 695
Total	1 102 621	48 351	-72 695	27 550	1 050 728
Variation nette				100 245	

Note n° 8 TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

a) SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES ⁽¹⁾

Situations	Montant initial (2)	Fonds à engager au début de l'exercice IL93	Fonds à engager au début de l'exercice AIS 93	Engagements à réaliser sur nouvelles	Utilisation en cours d'exercice	Fonds restants à engager en d'exercice
		ressources affectées				
		(compte 194)	(compte 194)	(compte 6894)		(compte 7894)
Ressources	A	A	B	C	D= A+B-C	
Numéro vert - Pauvreté & Précarité		43 453		64 157	43 453	64 157
Solibaïl 1-2-3		0	8 920	381 907	8 920	381 907
Plan de relance /siao		220 140		35 481	220 140	35 481
PEX			312 200		289 035	23 165
AVDL		0		143 750		143 750
Total	0	263 593	321 120	625 295	561 548	648 460

b) DONS MANUELS, LEGS ET DONATIONS AFFECTEES ⁽¹⁾

Situations	Montant initial (2)	Fonds à engager au début de l'exercice	Fonds à engager au début de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles	Utilisation en cours d'exercice	Fonds restants à engager en d'exercice
		ressources affectées				
		(195-197)	(195-197)	(6895 ou 6897)		(7895 ou 7897)
Ressources	A	A	B	C	D= A+B-C	
Dons manuels						
Sous total	0	0	0	0	0	0,00
Legs et donations		0	0			
Sous total	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0	0

Note n° 9 ENGAGEMENTS FINANCIERS

ENGAGEMENTS DONNES		Montant
a) Intérêts restant à courir sur emprunts auprès des établissements de crédit et autres dettes financières		
- part à moins d'un an		8 138
- part à plus d'un an et moins de 5 ans		26 391
- part à plus de cinq ans		19 836
		54 365
b) Engagement de crédit bail		
c) Cautions données		
d) Provision pour départ à la retraite		12 162
ENGAGEMENTS RECUS		
a) Cautions reçues	de la Fondation Abbé Pierre et de la FNARS concernant les emprunts souscrits auprès de la BFCC et de la banque Martin MAUREL	

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Détail des charges	Montants
charges d'exploitation	30660
TOTAL	30660

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Détail des produits	Montants
subventions	0
aides sur salaires	0
TOTAL	0

CHARGES A PAYER

Détail des charges	Montants
salaires	0
Fournisseurs	282408
Provision pour dettes à payer et charges afférentes + ARTT + salaire à payer	499442
TOTAL	781850

PRODUITS A RECEVOIR

Détail des produits	Montants
subventions	71794
organismes sociaux prestations	554
TOTAL	72348